

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 juin 2020

---

PLFR POUR 2020 - (N° 3074)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 1081

présenté par  
M. Saint-Martin

-----

### ARTICLE 6

À la première phrase de l'alinéa 7, après le mot :

« collectivité »,

insérer le mot :

« territoriale ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.